

CC2VV - 23 avenue Gaston Renaud - 25340 Pays de Clerval
AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

(Article L 2121 – 10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Communautaire de la CC2VV se réunira, en séance ordinaire, le :

Jeudi 30 janvier 2025, à 18 h 30 au siège de la CC2VV à de Pays-de-Clerval (1^{er} étage)

OBJET DE LA REUNION :

Décisions du Président dans le cadre de ses délégations pour le mois de janvier 2025

- 1) Convention de partenariat avec le PETR – Maison de l’Habitat du Doubs pour 2025
- 2) Maison de Santé de Rougemont : travaux de réhabilitation
- 3) Autorisation au Président pour dépôt du permis d’aménager de l’extension de la ZA de Rang
- 4) Vote des AC définitives 2024 (rectificatif)
- 5) Régie eau et assainissement : Conventionnement avec le SYDED – extension de réseau secteur Branne
- 6) Régie eau et assainissement : Conventionnement avec le SYDED – extension de réseau secteur Rougemont
- 7) Gémapi : Nomination d’un VP au Copil « Extension Zone Natura 2000 »
- 8) Mise en place du dispositif « Réseau Sport Santé » sur le territoire
- 9) Ouverture d’une Agence Postale Intercommunale à l’Isle sur le Doubs
- 10) RH : Créations et suppressions de postes et validation du tableau des effectifs au 01/01/2025
- 11) RH : Validation du nouvel organigramme de la CC2VV
- 12) RH : Validation du Règlement Intérieur de la CC2VV

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Fait à Pays de Clerval,
Le 24/01/2025

Le Président,
Bruno BEAUDREY